

BARÈME D'HONORAIRES TTC Agence Devier Immobilier

À compter du 1^{er} Février 2020

TRANSACTION

Prix Net Vendeur	Honoraires TTC Mandat de vente simple, exclusif et semi exclusif à la charge du vendeur
Appartements, Maisons, Terrains, Box, Droit au bail / FDC, murs commerciaux	
De 0 € à 35.000 €	10%
De 35.001 € à 50.000 €	9%
De 50.001 € à 70.000 €	8%
De 70.001 € à 100.000 €	7%
De 100.001 € à 150.000 €	6%
De 150.001 € à 200.000 €	5,5 %
De 200.001 € à 350.000 €	5%
De 350.001 € à 500.000 €	4,5%
Au delà de 500.001 €	4%

Prix Net Vendeur	Honoraires TTC Mandat de recherche
Appartements, Maisons, Terrains, Box	
De 0 € à 100.000 €	6%
De 100.001 € à 200.000 €	5%
De 200.001 € à 350.000 €	4,5%
De 350.001 € à 500.000 €	4%
Au delà de 500.001 €	3,5%
Droit au bail / FDC, murs commerciaux.	
De 0 € à 150.000 €	4,6%
Au delà de 150.001 €	3,6%

LOCATION

Locaux à usage d'habitation de nu ou meublés Conformément à l'article 5 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, modifié par la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 :

	Charge locataire	Charge bailleur
Horaires visites, constitution du dossier, rédaction des actes	5€/m² TTC Zone tendue 4€/m² TTC Hors zone tendue	5€/m² TTC Zone tendue 4€/m² TTC Hors zone tendue
Honoraires états des lieux (toutes zones)	2€/m² TTC	2€/m² TTC

Autres baux : 1 mois de loyer hors charges

GESTION LOCATIVE

7,2% TTC du loyer mensuel perçu hors provisions sur charges pour les appartements.

6% TTC du loyer mensuel perçu hors provisions sur charges pour les villas.

2,3% TTC du loyer mensuel charges comprises pour la garantie loyers impayés.